

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 JUIN 2018**

Présents : Mmes CHARDON Dominique, LEFORT Bernadette, RECEVEUR Marie, SAILLARD Marie-Pierre, Mrs CHENDEROWSKY Marc, THERY Jean-Bernard, PEREIRA Stéphane, VIENNET Julien (en retard), SAILLARD Fabien, VIENNET Simon

Excusé :

Absent :

Convocation du 12/06/2018

ORDRE DU JOUR :

- Approbation Compte rendu réunion du 11 mai 2018
- Projet tourbières lac de Malpas (intervention de Louis Collin du SMMAHD)
- Travaux Restaurant
- Travaux entretien routes
- Affaires diverses

1 - Approbation compte rendu réunion du 11 mai 2018

Le compte rendu du 11 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

2 - Projet tourbières lac de Malpas (intervention de Louis Collin du SMMAHD)

Monsieur Collin du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut Doubs présente le programme Life chargé de la réhabilitation des tourbières sur le massif jurassien.

Il présente ce qu'est une tourbière et les différents programmes de restauration qui ont pu exister notamment depuis les années 80-90.

Il cite les objectifs du programme prévu pour la tourbière du lac située entre Malpas et Le Petit Malpas et notamment le projet de neutraliser le canal traversant la tourbière.

Les mesures retenues dans ce programme sont principalement le déboisement, la transformation des ouvrages des pertes du trou de la scie et la réhausse du réseau d'eau pluvial.

Accord du conseil pour réaliser ces travaux qui seront financés à 100 % par le programme Life Tourbière par l'intermédiaire du SMMAHD.

Mme le maire informe le Conseil qu'une visite des travaux actuels dans la tourbière du Bief Belin entre Malpas et La Planée aura lieu pour le public le samedi 23 juin à 9 h 30.

2 - Permis de construire SALVI Nicolas et Séverine

Mme le maire demande à modifier l'ordre du jour du fait de la présence de M et Mme Salvi. Mme le maire fait un historique des différents dossiers de permis de construire et notamment un refus de la DDT du fait des travaux de drainage ne permettant pas de lever le risque d'inondation.

Suite à un recours gracieux déposé par M et Mme Salvi, ils ont obtenu un refus de la préfecture et ont déposé deux nouveaux permis modificatifs.

Le Conseil est d'accord pour donner un avis favorable à ces deux dossiers et demandera au service risques de la DDT de se déplacer pour voir les travaux réalisés par M et Mme Salvi.

3 - Travaux restaurant

Suite à la réunion de travail, le devis d'Atelier Malpassien a été retenu pour le remplacement des fenêtres et la porte latérale Rue des Grangettes. Les travaux sont à réaliser en août 2018.

Les travaux de peinture intérieure du restaurant ont été attribués à l'entreprise Créer Rénover de Malpas. (Travaux à prévoir en juin et en août).

Mme le maire présente un devis d'isolation phonique pour la grande salle du restaurant et le déplacement des luminaires. Accord du conseil pour signer ces deux devis avec la société Bolard et l'électricien Caille. (travaux à réaliser en juin).

4 - Travaux entretien routes

Le conseil a validé le devis d'entretien de Sn Saulnier pour l'entretien des routes. Les travaux pour le triathlon ont été réalisés en urgence et les graviers seront balayés par Thierry.

4 - Affaires diverses

- Le devis pour la peinture de la salle de convivialité a été signé avec Créer Rénover.
- Présentation des devis pour un ordinateur portable, un vidéoprojecteur et un écran. Le conseil retient le devis de Télématique Service pour 990 € TTC.
- Fabien Saillard fait un compte rendu de la commission déchets de la CCLMHD.

Séance levée à 23 h
Malpas, le 22 juin 2018



Le Maire,
Dominique CHARDON